



Ensemble des explications et
informations au public



Urgence

Chers prieurs,

Les consignes du Commandement du front intérieur en cas d'urgence fixent que **tout rassemblement est interdit** - événements publics et privés s'il n'existe pas d'abris !!! Veuillez respecter cette consigne et vous éloigner de tout danger. C'est pourquoi :

**Nous ferons en sorte de prier dans des lieux
protégés uniquement
(Grands Mamad et abris des synagogues)
et selon la capacité des lieux.**

**Les synagogues protégées pourront
tenir l'office
uniquement dans la zone protégée.**

**Il est interdit de se réunie dans
une synagogue sans abris !**

Nous savons que le public connaît **l'importance du respect des règles
qui sauvent des vies.**

Nous appelons le public à prier pour nos soldats - qu'ils reviennent en paix et vite au sein de leurs familles, et que le calme et la sécurité reviennent dans notre foyer en Israël Amen !

Rappel : **Préservez votre âme** - c'est l'ordre du jour